



Département de la Manche

*Communauté de communes
de la Baie du Cotentin*

*Première modification
du plan local d'urbanisme
de **Saint-Hilaire-Petitville***

5. Plan de zonage

ENQUÊTE PUBLIQUE

du 28 janvier 2019

au 28 février 2019

*Maître d'ouvrage : **Communauté de communes de la Baie du Cotentin**, 2, le Haut Dick, Carentan, 50500 Carentan-les-Marais, tel : 02 33 71 90 90*

***Commune nouvelle de Carentan-les-Marais**, boulevard de Verdun, Carentan, 50500 Carentan-les-Marais, tel : 02 33 42 74 0*

***Commune déléguée de Saint-Hilaire-Petitville**, rue des Fleurs, Saint-Hilaire-Petitville, 50500 Carentan-les-Marais, tel : 02 33 42 10 56*

*Bureau d'études : **Cabinet Avice, architecte-urbaniste** 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris - tel : 01 82 83 38 90, contact @ avice.fr*

1/ abords des voies à grande circulation

La modification du PLU se répercute sur le plan de zonage :

la RD 974 n'étant pas une voie classée à grande circulation, la limite inconstructible par rapport à cette voie n'a plus lieu de figurer sur le plan de zonage.

En revanche, la RN 13 reste bien une voie classée à grande circulation. Le plan est repris pour figurer la limite de 100 m par rapport à l'axe de cette voie.

2/ Trames et mise en page

Le plan de zonage en vigueur montre la limite des zones de remontées de nappe, mais un défaut de dessin semble avoir effacé la trame qui s'y référait. La nouvelle version du plan rectifie cette erreur matérielle.

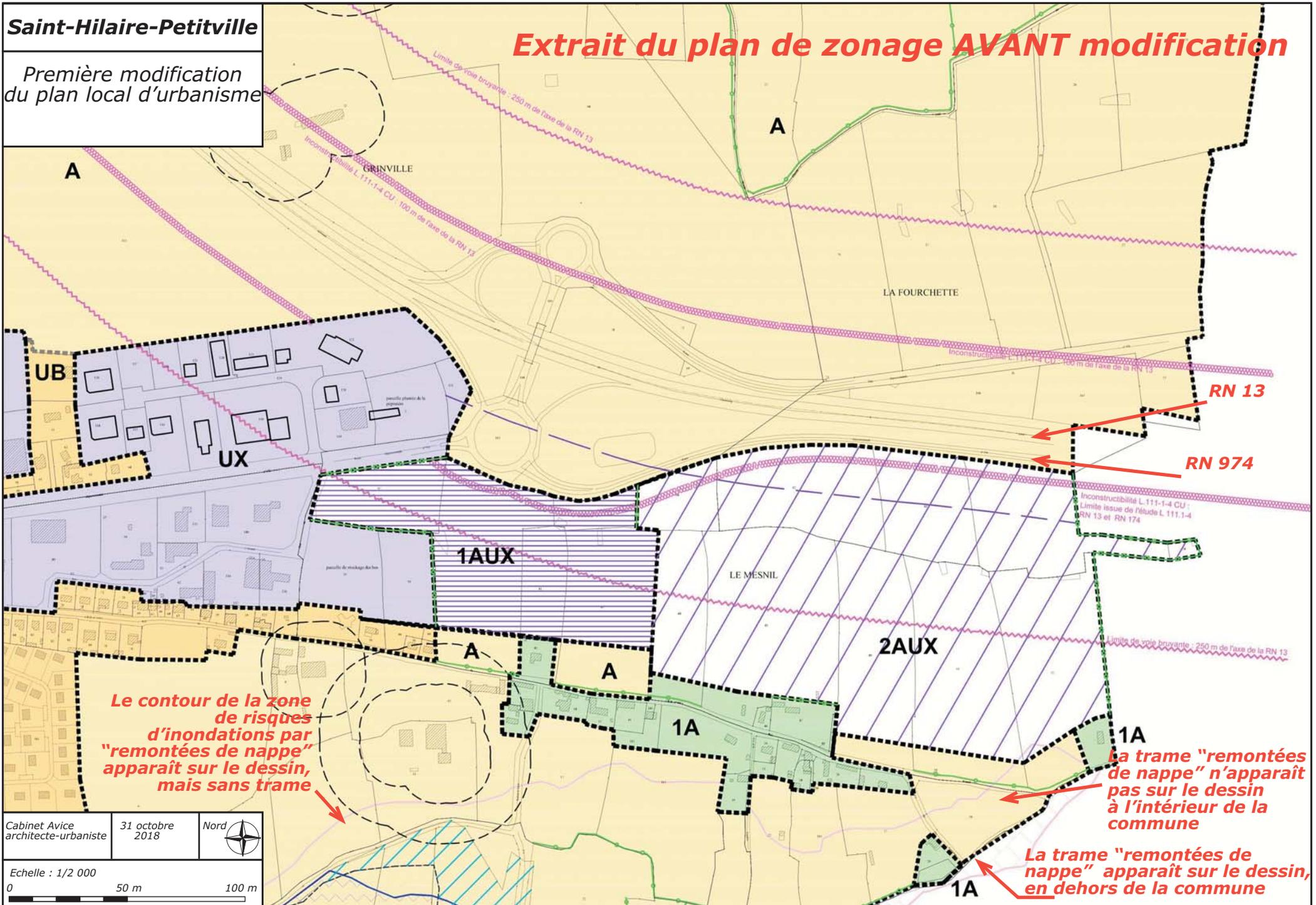
Le plan de zonage de détail (pièce 5.2 du dossier de PLU) était imprimé sur un format plus grand que les formats standardisés. L'impression d'un tel document peut parfois être long et plus coûteux car tous les reprographes ne sont pas équipés de machines adaptées et doivent sous-traiter ce travail.

Par souci d'efficacité, le format du plan est réduit au format A0 pour correspondre aux standards d'impression. L'échelle reste la même : 1/2000 ce qui fait que l'emprise visible en détail est moins grande que dans la version initiale, mais cela ne change rien au PLU sur le fond.

Saint-Hilaire-Petitville

Première modification
du plan local d'urbanisme

Extrait du plan de zonage AVANT modification



Le contour de la zone de risques d'inondations par "remontées de nappe" apparaît sur le dessin, mais sans trame

La trame "remontées de nappe" n'apparaît pas sur le dessin à l'intérieur de la commune

La trame "remontées de nappe" apparaît sur le dessin, en dehors de la commune

Cabinet Avice architecte-urbaniste
31 octobre 2018
Nord

Echelle : 1/2 000
0 50 m 100 m

Saint-Hilaire-Petitville

Première modification
du plan local d'urbanisme

Extrait du plan de zonage APRES modification

